

# INSCRIPTIONS

Aux activités **USEP HTS**  
Année scolaire **2021-2022**

Je souhaite inscrire mon enfant  
(cocher la ou les cases correspondantes)

Aux activités sportives et culturelles du mercredi après-midi  
(13h30-17h) (Avec un temps de garderie possible jusqu'à 17h30)

A l'accueil du mercredi de 11h50 à 13h30 (pique-nique froid fourni  
par la famille) (Premier accueil le mercredi 15 septembre)

Inscription le **mercredi 8 septembre de 11h50 à 14h** dans l'école de  
**votre enfant**.  
Première séance **USEP** avec accueil des enfants **mercredi 15 septembre**  
**2021**.

Joindre dans l'enveloppe fermée portant le nom de l'enfant :

- Cette autorisation familiale
- La cotisation activité + règlement pour l'accueil + photocopie  
du quotient familial (moins de trois mois), par chèque  
à l'ordre de l'USEP.

**Attention** : l'inscription ne sera pas prise en compte sans dossier  
complet (inscription + quotient + règlement).

QUOTIENT FAMILIAL	0 à 200	201 à 500	501 à 800	801 à 1000	1001 à 1500	1501 à 2000	> 2001
Prix des activités USEP 13h30 à 17h30	40 €	55 €	70 €	90 €	100 €	115 €	125 €
Prix de l'accueil 11h50 à 13h30	30 €	40 €	55 €	75 €	85 €	100 €	110 €

**USEP VILLEURBANNE** organise également 5 grands événements  
sportifs. Si vous avez un peu de temps, l'USEP a besoin de bénévoles.  
Faites le nous savoir !

Nom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_



# INSCRIPTIONS USEP

## Hors temps scolaire

# 2021-2022

**INSCRIPTIONS :**  
Mercredi 8 Septembre 2021

**HORAIRE D'ACCUEIL :** 11h50-13h30

**HORAIRE DES ACTIVITÉS :**  
13h30-17h00 (Avec un temps de  
garderie possible jusqu'à 17h30)

**TARIFS :** les tarifs des  
activités USEP sont progressifs  
en fonction du quotient  
familial (voir tableau).

### ACTIVITÉS PROPOSÉES

Chaque année  
l'USEP Villeurbanne  
propose des activités sportives  
et culturelles adaptées à l'âge  
des enfants,  
le mercredi après-midi, du  
15 septembre 2021 au  
29 juin 2022





## FONCTIONNEMENT

- A la rentrée, les élèves ont classe le mercredi matin de 8h30 à 11h50 sans restauration scolaire.
- Grâce au partenariat et au soutien de la mairie nous organisons un temps d'accueil pour les enfants inscrits à l'USEP le mercredi de 11h50 à 13h30 sans restauration scolaire (Un pique-nique froid et tiré du sac sera fourni par la famille).
- Les activités sportives et culturelles débutent à 13h30 et se terminent à 17h00 avec un temps de garderie possible jusqu'à 17h30.

## ORGANISATION DES SPORTS COLLECTIFS CE2/CM1/CM2\*

- 1 cycle de découverte de 9 séances (3X3 séances de sports différents).
- 2 cycles traditionnels de 8 séances chacun (les enfants participeront à certaines activités parmi : Ultimate, Badminton, Football, Rugby, Basket, Tennis de Table, Kid athlé, Boules, Pelote basque, Hockey sur gazon, Tchoukball, Kinball)
- Préparation d'une assemblée d'enfants (citoyen sportif).

## ORGANISATION GS/CP/CE1

- Cycle gym, parcours athlétique, expression corporelle, danse...
  - Initiation aux sports collectifs sous forme de jeux.
- Les Grandes sections seront accueillies suivant les places disponibles.

\***Pour tous : activités culturelles** (arts plastiques, dessins, jeux de société...)



## NOS 5 GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

- **Le Nouveau Cyclo-Cross**
- **Les Foulées de VILLEURBANNE**
- **Le Cross de la Feysine**
- **La Coupe des Écoles de Natation**
- **Le Tournoi de Tennis de table**

# INSCRIPTIONS

Aux activités **USEP HTS**  
Année scolaire **2021-2022**

## Autorisation familiale

*Je, soussigné (e) (père, mère ou tuteur)*

Nom :

Prénom :

*Déclare autoriser mon enfant*

Nom :

Prénom :

Classe :

Ecole :

F

G

Date de naissance :

Adresse :

Mail :

Numéro des parents à prévenir en cas d'urgence :

Autre personne à prévenir en cas d'urgence :

- *A faire partie de l'Association Sportive*
- *A utiliser pour les déplacements les cars ou les transports en commun (bus ou métro)*
- *A signaler au responsable AS tout PAI ou allergie alimentaire (même en cours d'année)*
- *J'autorise les accompagnateurs responsables à faire donner tout soin ou faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par le médecin*

## Droit à l'image

J'autorise l'USEP

Je n'autorise pas l'USEP

- *A exploiter pour des actions de communication, de formation auprès d'enseignants et plus largement d'acteurs éducatifs, les images et photos prises lors des rencontres sportives et culturelles*

*Fait à Villeurbanne, le*

Signature du responsable

précédée de la mention « lu et approuvé »